



NOUS CONTACTER

Votre conseiller

IZEHO

470 ROUTE DU TILLEUL

69270 CAILLOUX SUR FONTAINES

☎ 04 72 28 08 41

✉ p.repetto@izeho.com

N° ORIAS 15006176

orias.fr

DENAREG

16 ROUTE DE FRANCOIS

79260 LA CRECHE

VOS REFERENCES

BATISSUR Concept

22392219904

Votre référence client

881113620

ATTESTATION D'ASSURANCE

L'entreprise d'assurance AXA France IARD atteste que :

DENAREG

16 ROUTE DE FRANCOIS

79260 LA CRECHE

SIREN/SIRET (ou N°TVA intracommunautaire) : 94486559100019

est titulaire d'un contrat d'assurance n°22392219904 pour la période du 26/05/2025 au 01/05/2026.

Assurance de responsabilité décennale obligatoire

1. Les garanties objet de la présente attestation s'appliquent :

- Aux missions suivantes :
 - BET structure béton
 - Expertise amiable et/ou arbitrage + expertise judiciaire
 - BET bois et métal
- Aux travaux ayant fait l'objet d'une ouverture de chantier pendant la période de validité mentionnée ci-dessus. L'ouverture de chantier est définie à l'annexe I de l'article A. 243-1 du code des assurances.
- Aux missions réalisées en France métropolitaine.
- Aux chantiers dont le coût total de construction HT tous corps d'état, y compris honoraires, déclaré par le maître d'ouvrage n'est pas supérieur à la somme de **2 000 000 euros**.
- Pour des travaux de construction répondant à une norme homologuée (NF DTU ou NF EN), à des règles professionnelles acceptées par la C2P ou à des recommandations professionnelles acceptées par la C2P. Pour des procédés ou produits faisant l'objet, au jour de la passation du marché, d'une Evaluation Technique Européenne (ETE) bénéficiant d'un Document Technique d'Application (DTA), ou d'un Avis Technique (Atec), valides et non mis en observation par la C2P. Pour des procédés ou produits faisant l'objet, au plus tard le jour de la réception (au sens de l'article 1792-6 du code civil), d'une Appréciation Technique d'Expérimentation (Atex) avec avis favorable. Les règles professionnelles acceptées par la C2P (commission prévention produits mis en oeuvre par l'Agence Qualité Construction), les recommandations professionnelles acceptées par la C2P et les procédés ou produits mis en observation par la C2P sont consultables sur le site de l'Agence Qualité Construction (www.qualiteconstruction.com).

